

Service porteur : Direction des affaires financières
Vice-présidence : Finances

DÉLIBÉRATION n° CA-06-02-2026-12 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 6 février 2026

Tarifs et subventions

Le Conseil d'administration

Visas :

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et L. 712-3 ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu le règlement intérieur de l'université de Poitiers ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Contexte :

La Direction des affaires financières regroupe auprès de tous les UFR, Instituts, Ecoles et services de l'université de Poitiers, les demandes de subventions soumises au préalable à une commission ainsi que les aides, prix, dons, tarifs, admissions en non valeurs, remises gracieuses pour décision et aussi les mises à la réforme pour information.

Dispositif ou objet de la décision : conformément aux documents fournis

SUBVENTIONS

- U02 : UFR Sciences Economiques
- U06 : UFR SHA
- U65 : CVEC FSDIE

AIDES PECUNIAIRES – BOURSES – MOBILITES

- U01 : UFR Droit
- U10 : ENSIP
- U14 : ENSAR

PRIX

- U14 : ENSAR
- R80 : IRMETIST

TARIFS COLLOQUES

- U06 : UFR SHA
- U09 : UFR Sciences du Sport
- R80 : IFR DROIT
- R80 : IRMETIST
- R80 : LMA

TARIFS

- U06 : UFR SHA
- U40 : Pôle FRE

Nature de la décision :

Pour décision.

Vote :

Soumis à la majorité simple.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

La présente délibération et son annexe sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 6 février 2026
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL

Transmis à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des Universités, le 25/02/2026

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 06 février 2026

➤ SUBVENTIONS

- U02 : UFR Sciences Economiques
- U06 : UFR SHA
- U65 : CVEC FSDIE

➤ AIDES PECUNIAIRES – BOURSES – MOBILITES

- U01 : UFR Droit
- U10 : ENSIP
- U14 : ENSAR

➤ PRIX

- U14 : ENSAR
- R80 : IRMETIST

➤ TARIFS COLLOQUES

- U06 : UFR SHA
- U09 : UFR Sciences du Sport
- R80 : IFR Droit
- R80 : IRMETIST
- R80 : LMA

➤ TARIFS

- U06 : UFR SHA
- U40 : Pôle FRE



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 06 février 2026

Subventions

- U02 : UFR Sciences Economiques
- U06 : UFR SHA
- U65 : CVEC FSDIE

Composante	Désignation et activité principale de l'organisme demandeur	Objet de la demande de subvention	Budget prévisionnel de l'opération	Subventions obtenues les années précédentes			Montant sollicité par l'association	Montant validé par la composante ou le service	Commission d'étude
				2023	2024	2025			Avis
U01 - Droit	Association Thesa Nostra	Constituer un pôle étudiant au sein de l'Ecole doctorale. Etre l'interlocuteur entre les doctorants et les instances diverses.Organisations de rencontres mensuelles entre doctorants. Organisation Atelier "Part en thèse"	1 360,00 €	800,00	800,00	800,00	800,00 €	800,00 €	favorable
U01 - Droit	Association des étudiants du master de droit public	Promouvoir les formations les rendre attractives en illustrant la portée des enseignements théoriques sur la pratique des juridictions administratives. Visite du Conseil d'Etat à Paris	1 560,00 €	-	-	200,00	350,00 €	250,00 €	favorable
U01 - Droit	Association Partenariat des Publicistes Poitevins	Organisation d'ateliers de revisions a destination des étudiants de licence en droit.Organiser une conférence avec intervenants extérieurs sur Les 30 ans de la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité. Organiser en partenariat avec le Cercle André Tiraqueau une conférence "L'actualité autour du thème de la démocratie". Organisation avec le Tribunal administratif "La nuit du droit"	950,00 €	300,00	450,00	500,00	550,00 €	500,00 €	favorable
U01 - Droit	Association des étudiants du master droit et justice pénale	Organisation du concours Lombois à Caen. Participer à la 4ème édition des journées des masters de l'Atlantique à Bordeaux afin de présenter nos travaux de recherche.	2 800,00 €				1 000,00 €	200,00 €	favorable
U01 - Droit	Association des étudiants du magistère de droit des techniques de l'information et de la communication(AEMDTIC)	Organisation des Magisterium à Montpellier	1 400,00 €	250,00	250,00	200,00	200,00 €	200,00 €	favorable
U01 - Droit	Association des étudiants DAAS DAREL	Organisation d'un ciné débat sur le thème les étrangers afin de sensibiliser les étudiants aux droits dont peuvent bénéficier les personnes étrangères.	600,00 €			260,00	260,00 €	250,00 €	favorable
U01 - Droit	Association Cercle André Tiraqueau	Organisation de conférences avec participation de personnalités extérieures	370,00 €	200,00	200,00	300,00	270,00 €	270,00 €	favorable
U01 - Droit	Association Promotions AES	Organisation d'événement en collaboration avec l'association MAEVA pour accompagner les étudiants en situation de précarité et les étudiants étrangers, Autre événement pour sensibiliser aux enjeux du dérèglement climatique "Clean Walk" (2ème édition)	10 290,00 €	800,00	800,00	800,00	1 000,00 €	800,00 €	favorable
U01 - Droit	Association master droit rural de Poitiers	Organiser la sortie au Salon de l'agriculture. Organiser les 50 ans du master avec rencontre des anciens étudiants du master	2 705,00 €	200,00		200,00	2 500,00 €	200,00 €	favorable
U01 - Droit	Association ADEST	Organisation d'ateliers sous forme de tombola ; ciné débat pour permettre les échanges entre les étudiants,	950,00 €	800,00	800,00	800,00	800,00 €	800,00 €	favorable
U06 - SHA	SHA_CESCM	Journées jeunes chercheurs	1 400,00 €	600,00	600,00	600,00 €	600,00 €	600,00 €	favorable

sante	Désignation et		Budget	Subventions obtenues les années précédentes			Montant sollicité par	Montant validé par la	Commission d'étude
U65 FSDIE	AFEP	L'AGORAE EN FETE	900,00 €				600,00 €	600,00 €	favorable
U65 FSDIE	BDS ISAE ENSMA	POITEVINE CUP 26	3 100,00 €				500,00 €	500,00 €	favorable
U65 FSDIE	CHORALE DE L'UP	CHORALE DE L'UP	44 346,40 €				5 500,00 €	5 000,00 €	favorable
U65 FSDIE	CULTURE LL	LA NUIT DU COURT	1 000,00 €				1 000,00 €	1 000,00 €	favorable
U65 FSDIE	NEW RHYTHM	SPECTACLE ANNUEL	5 585,00 €				1 700,00 €	1 700,00 €	favorable
U65 FSDIE	POITIERS MUN	POITMUN II	3 189,00 €				589,00 €	589,00 €	favorable
U65 FSDIE	POITIERS RUNIVERSITY	ULTRA CHALLENGE DES ESCALIERS DES DUNES (UCED)	3 130,00 €				1 297,00 €	1 297,00 €	favorable
U65 FSDIE	PROFONDEUR DES CHAMPS	FESTIVAL SAUVAGE 4	32 100,00 €				4 000,00 €	4 000,00 €	favorable
U65 FSDIE	ASUP	CONVENTIONNEMENT 2026	170 990,00 €				65 000,00 €	65 000,00 €	favorable
U65 FSDIE	BDA SCIENCES PO	FESTIVAL ART ET POLITIQUE 2026	9 550,00 €				500,00 €	500,00 €	favorable
U65 FSDIE	ELOQUENTIA	CONCOURS ELOQUENTIA POITIERS	3 968,00 €				1 500,00 €	1 500,00 €	favorable
U65 FSDIE	THISBE THEATRE	ROMEO&JULIET	1 889,00 €				579,00 €	579,00 €	favorable

sante	Désignation et		Budget	Subventions obtenues les années précédentes			Montant sollicité par	Montant validé par la	Commission d'étude
U65 FSDIE	CIE CA S'REGARDE	REPRESENTATION DE FIN D'ANNEE	2 050,00 €				625,00 €	625,00 €	favorable
U65 FSDIE	LA MAJ	PROGRAMMATION DE SOIREES LUDIQUES 25 26	1 200,00 €				600,00 €	600,00 €	favorable
				TOTAL			92 320,00 €	88 360,00 €	



UNIVERSITE DE POITIERS

**Conseil d'Administration
du 06 février 2026**

**AIDES PECUNIAIRES – BOURSES -
MOBILITES**

- U01 : UFR Droit

- U10 : ENSIP

- U14 : ENSAR

Le 16 décembre 2025

AIDE PECUNIAIRE EXCEPTIONNELLE

Je soussignée, Marianne FAURE-ABBAD, Doyenne de la Faculté de Droit et Sciences sociales, demande au Conseil d'administration de l'Université de Poitiers de bien vouloir accorder une aide pécuniaire exceptionnelle à Mme **Salomé RAUSCHER**.

Mme Rauscher était engagée dans un projet de mobilité annuelle à Bratislava pour l'année universitaire en cours. Cette mobilité constituait la première mise en œuvre d'un échange vers cette université partenaire.

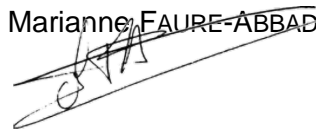
Malgré des démarches engagées dès le printemps auprès de l'établissement d'accueil, aucune solution de logement ne lui a été proposée avant son départ. En l'absence de réponse, l'étudiante a réservé un logement dans le parc privé qui s'est révélé, à son arrivée sur place, frauduleux, le loueur ayant disparu après l'encaissement d'une caution d'un montant de 500 euros.

Faute de solution de relogement pérenne, l'étudiante a eu recours à des hébergements temporaires. Un rendez-vous auprès de l'ambassade de France n'a pas permis d'identifier de solution durable. L'université d'accueil a ensuite indiqué la disponibilité possible d'un logement, avant de revenir sur cette annonce sans garantie de délai.

Dans ces conditions, l'étudiante a renoncé à sa mobilité et est rentrée en France. L'abandon de la mobilité a entraîné l'annulation de l'aide Erasmus initialement prévue. Cette décision résulte de circonstances extérieures à l'étudiante et ne procède pas d'un choix personnel. Les justificatifs relatifs aux dépenses engagées ont été transmis au service Relations internationales de la composante et examinés.

Au regard des éléments exposés, le Conseil de la Faculté du 11 décembre 2025 a voté à l'unanimité un avis favorable pour accorder à Mme Rauscher **une aide exceptionnelle d'un montant de 500 euros correspondant à la caution définitivement perdue**.

Marianne FAURE-ABBAD



Demande de Validation du Versement d'Aides Pécuniaires pour le Conseil d'Administration du 6 février 2026

L'ENSI Poitiers, représenté par Richard Giot, Directeur, demande aux membres du Conseil d'Administration de l'Université de Poitiers, leur accord pour verser les aides pécuniaires suivantes à un certain nombre d'élèves de l'école :

Bénéficiaire 1 : Pierre Bera

Montant : 219.60 €

Coordonnées financières : U10C02/U10C02S03/FG/D102

Bénéficiaire 2 : Nicolas Bonnion

Montant : 219.60 €

Coordonnées financières : U10C02/U10C02S03/FG/D102

Bénéficiaire 3 : Léo Rothier

Montant : 219.60 €

Coordonnées financières : U10C02/U10C02S03/FG/D102

Bénéficiaire 4 : Camille Poulain

Montant : 219.60 €

Coordonnées financières : U10C02/U10C02S03/FG/D102

Bénéficiaire 5 : Julien Hague

Montant : 219.60 €

Coordonnées financières : U10C02/U10C02S03/FG/D102

Bénéficiaire 6 : Mathis Esnaud

Montant : 219.60 €

Coordonnées financières : U10C02/U10C02S03/FG/D102

Bénéficiaire 7 : Noëlie Cholet

Montant : 219.60 €

Coordonnées financières : U10C02/U10C02S03/FG/D102

Ces aides pécuniaires permettront de rembourser les étudiant.e.s de leurs déplacements dans le cadre de l'école de terrain organisée aux Sables-d'Olonnes qu'implique la formation du Diplôme Génie de l'Eau et Génie Civil. Cette demande est motivée par le fait qu'ils se déplacent en covoiturage avec leur véhicule personnel parce qu'ils doivent transporter du matériel nécessaire à ce stage de terrain (outils de mesures et de prélèvement des roches). Ce stage de terrain a lieu aux Sables-d'Olonnes, lieu qui exclut les déplacements en transport en commun pour ces missions.

Poitiers, le 19 décembre 2025

M. Richard GIOT,



Directeur de l'ENSI Poitiers,
Richard GIOT

Directeur de l'ENSI Poitiers

AIDE FINANCIERE POUR SPONSORING 4L TROPHY 2026

Le Directeur de l'ENSAR demande l'accord aux membres du Conseil d'Administration du 6 février 2026 de financer le sponsoring du 4L Trophy 2026 de Yohan ANDRADE et Maxime BOUSQUET, étudiants en Master 2^{ème} année Sécurité Incendie d'un montant global de 1000€ qui correspond au flocage du mot « ENSAR » sur le véhicule et l'achat de pièces mécaniques, fournitures et équipements.

Jean-Marc BASCANS
Directeur de l'ENSAR



Délibération n°ENSAR-2025-12 du Conseil de l'ENSAR

Délibération du Conseil de l'ENSAR du 4 décembre 2025.

LE CONSEIL DE L'ENSAR

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 à L.712-3, L.712-7, L.713-1 et L.713-9 ;
- Vu l'arrêté du 24 juin 2024 portant création de l'École Nationale Supérieure des sciences Applicatives et du Risque (ENSAR) ;
- Vu les statuts de l'École Nationale Supérieure des sciences Applicatives et du Risque (ENSAR) ;
- Vu le règlement intérieur de l'École Nationale Supérieure des sciences Applicatives et du Risque (ENSAR) ;
- Vu la proposition présentée en Conseil de l'ENSAR ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Aide financière

Attribution d'une aide financière de mille (1000) euros aux étudiants Yohan Andrade et Maxime Bousquet représentant l'ENSAR lors de la 29^{ème} édition du raid 4L Trophy du 18 février au 1^{er} mars 2026.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée selon le décompte suivant :

- Nombre des abstentions : /
- Nombre des voix pour : 17
- Nombre des voix contre : /

Fait à Niort, le 4 décembre 2025
Président du Conseil de l'École,
Bruno DAMBRINE





UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 06 février 2026

PRIX

- U14 : ENSAR
- R80 : IRMETIST

Niort, le 8 décembre 2025

Le Directeur de l'ENSAR sollicite les membres du conseil d'administration de l'Université de Poitiers du 6 février 2026, leur accord de verser dans le cadre du challenge Hackathon Actuariat 2026 des remises de prix aux étudiants finalistes :

- 1^{er} prix : 750 € répartis à l'équipe remportant le challenge
- 2^{ème} prix : 500€ répartis à l'équipe se classant deuxième

Jean-Marc BASCANS
Directeur de l'ENSAR



Délibération n°ENSAR-2025-11 du Conseil de l'ENSAR

Délibération du Conseil de l'ENSAR du 4 décembre 2025.

LE CONSEIL DE L'ENSAR

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 à L.712-3, L.712-7, L.713-1 et L.713-9 ;
- Vu l'arrêté du 24 juin 2024 portant création de l'École Nationale Supérieure des sciences Applicatives et du Risque (ENSAR) ;
- Vu les statuts de l'École Nationale Supérieure des sciences Applicatives et du Risque (ENSAR) ;
- Vu le règlement intérieur de l'École Nationale Supérieure des sciences Applicatives et du Risque (ENSAR) ;
- Vu la proposition présentée en Conseil de l'ENSAR ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Prix numéraires de l'évènement Hackathon Actuariat 2026

Attribution d'un :

- Prix de sept cent cinquante (750) euros pour l'équipe remportant l'Hackathon Actuariat 2026.
- Prix de cinq cents (500) euros pour l'équipe se classant deuxième de l'Hackathon Actuariat 2026.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée selon le décompte suivant :

- Nombre des abstentions : /
- Nombre des voix pour : 17
- Nombre des voix contre : /

Fait à Niort, le 4 décembre 2025
Président du Conseil de l'École,
Bruno DAMBRINE





Recherche sur l'ischémie-reperfusion
dans la transplantation d'organes
solides et la science expérimentale



Poitiers, le 13 janvier 2026

Le comité d'organisation du séminaire scientifique RISE sollicite les membres du conseil d'administration de l'Université de Poitiers pour recevoir leur accord de verser dans le cadre du séminaire des prix aux étudiants sélectionnés par le comité pour le montant suivant :

Prix de présentation : 100 €

Bien Cordialement
Dr. Raphaël Thuillier-Duperrier
Coordinateur du comité d'organisation



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 06 février 2026

TARIFS COLLOQUES ET DEROGATIONS HEBERGEMENTS

- U06 : UFR SHA

- U09 : UFR Sciences du Sport

- R80 : IFR DROIT

- R80 : IRMETIST

- R80 : LMA

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 FEVRIER 2026

INTITULE DU COLLOQUE :	70e Semaines d'études médiévales
DATES DU COLLOQUE :	15-25 juin 2026
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	SHA
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	CESCM
TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	RECHERCHE

Attention, si colloque Recherche, un taux de TVA de 10% est appliqué sur le HT

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	étudiants hébergés 2 semaines
Tarif HT :	260 €
Catégorie de participants :	étudiants hébergés 3 semaines
Tarif HT :	350 €
Catégorie de participants :	étudiants non hébergés
Tarif HT :	80 €
Catégorie de participants :	auditeurs libres pour une journée
Tarif HT :	15 €
Catégorie de participants :	auditeurs libres excursion pour une excursion
Tarif HT :	70 €

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 FEVRIER 2026

INTITULE DU COLLOQUE :	Epigraphie et latinité au Moyen Age
------------------------	-------------------------------------

DATES DU COLLOQUE :	18-23 mai 2026
---------------------	----------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR SHA
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	CESCM
TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Recherche

Attention, si colloque Recherche, un taux de TVA de 10% est appliqué sur le HT

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Colloque complet
Tarif HT :	90,91 € HT (= 100 € TTC)

Catégorie de participants :	Auditeur libre 1 journée
Tarif HT :	22,73 € HT (= 25 € TTC)

Catégorie de participants :	Participation à l'excursion
Tarif HT :	68,18 € HT (= 75,00 € TTC)

Catégorie de participants :	
Tarif HT :	

Catégorie de participants :	
Tarif HT :	

Autre (à préciser) :	
Tarif HT :	

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06/02/2025

INTITULE DU COLLOQUE :	7ème colloque National Sport et Sécurité
------------------------	--

DATES DU COLLOQUE :	12 au 13 mai 2026
---------------------	-------------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	FSS
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	
TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Formation

TARIFS D'INSCRIPTION du 2 février au 11 mai

Catégorie de participants :	Public - Etudiants - Doctorants
Tarif HT :	136,36 €
TVA :	10,00%
Tarif TTC :	150 €

Catégorie de participants :	Sponsors CAT 1
Tarif HT :	227,27 €
TVA :	10,00%
Tarif TTC :	250 €

Catégorie de participants :	Sponsors CAT 2
Tarif HT :	454,54 €
TVA :	10,00%
Tarif TTC :	500 €

Autres	Sponsors CAT 3
Tarif HT :	818,19 €
TVA :	10,00%
Tarif TTC :	900 €

Autre (à préciser) :	Soirée de Gala
Tarif HT :	50,00 €
TVA :	20,00%
Tarif TTC :	60 €

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06/02/2026

INTITULE DU COLLOQUE :	XXVèmes journées d'études de l'Institut de sciences criminelles de Poitiers. Le droit pénal face à la cybercriminalité
DATES DU COLLOQUE :	26 et 27 novembre 2026
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Droit et Sciences sociales
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	IFR / ISCRIM
TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Recherche

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	professionnels en formation continue (présentiel)
Tarif HT :	90 € HT
Catégorie de participants :	professionnels en formation continue (distanciel)
Tarif HT :	63 € HT
Catégorie de participants :	personnes hors formation continue
Tarif HT :	36 € HT

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06/02/2026

INTITULE DU COLLOQUE :	21es journées Poitiers – Roma TRE « Jean Beauchard – Paolo Maria Vecchi » LES DEVOIRS
DATES DU COLLOQUE :	23, 24 et 25 septembre 2026
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Droit et Sciences sociales
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	IFR
TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Recherche

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	inscriptions comprenant les frais de restauration
Tarif HT :	108 € HT
Catégorie de participants :	Inscriptions à distance
Tarif HT :	58,50 € HT
Catégorie de participants :	inscriptions sans frais de restauration
Tarif HT :	58,50 € HT

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06/02/2026

INTITULE DU COLLOQUE :	Peuple
DATES DU COLLOQUE :	du 22 au 24 juin 2026
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Droit et Sciences sociales
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	IFR
TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Recherche

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Etudiants, Doctorants et EC hors université de Poitiers
Tarif HT :	40 € HT / semaine
Catégorie de participants :	Professionnels en FC
Tarif HT :	100 € HT par jour
Catégorie de participants :	étudiants, Doctorants et EC Université de Poitiers
Tarif HT :	Gratuit
Catégorie de participants :	Magistrats et personnel de la CA de Poitiers
Tarif HT :	Gratuit
Catégorie de participants :	Autres situations
Tarif HT :	40 € HT / Semaine

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06/02/2026

INTITULE DU COLLOQUE :	XIIe Congrès français de droit constitutionnel
------------------------	--

DATES DU COLLOQUE :	du 11 au 13 juin 2026
---------------------	-----------------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Droit et Sciences sociales
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	IFR / Institut de Droit Public
TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Recherche

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	professionnels
Tarif HT :	67,50 € HT

Catégorie de participants :	étudiants et universitaires
Tarif HT :	gratuit

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06/02/2026

INTITULE DU COLLOQUE :	Droit médical et Beaux-Arts
------------------------	-----------------------------

DATES DU COLLOQUE :	30-avr-26
---------------------	-----------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Droit et Sciences sociales
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	IFR / Institut Jean Carbonnier et Institut d'Histoire du Droit
TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Recherche

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	professionnels
Tarif HT :	31,50 € HT

Catégorie de participants :	étudiants, universitaires
Tarif HT :	gratuit

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06/02/2026

INTITULE DU COLLOQUE :	Violences gynécologiques et obstétricales : approches et perspectives internationales
DATES DU COLLOQUE :	28-29 avril 2026
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Droit et Sciences sociales
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	IFR / Institut Jean Carbonnier
TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Recherche

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	professionnels
Tarif HT :	49,50 € HT
Catégorie de participants :	étudiants, universitaires
Tarif HT :	gratuit

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06/02/2026

INTITULE DU COLLOQUE :	LE DROIT DES BIENS PUBLICS FACE À LA PROTECTION DE LA NATURE
------------------------	--

DATES DU COLLOQUE :	5-6 février 2026
---------------------	------------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Droit et Sciences sociales
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	IFR / Institut de Droit Public
TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Recherche

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	professionnels
Tarif HT :	27 € HT

Catégorie de participants :	étudiants, universitaires
Tarif HT :	gratuit

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06/02/2026

INTITULE DU COLLOQUE :	Cycle de séminaires d'actualité du droit de la responsabilité et de la réparation
------------------------	---

DATES DU COLLOQUE :	janvier, février, mars, avril et mai 2026
---------------------	---

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Droit et Sciences sociales
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	IFR / institut Jean Carbonnier
TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Recherche

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	professionnels
Tarif HT :	27 € HT

Catégorie de participants :	étudiants, universitaires
Tarif HT :	gratuit

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06/02/2026

INTITULE DU COLLOQUE :	RISE (Research on Ischemia reperfusion in Solid organ transplant and Experimental Science)
DATES DU COLLOQUE :	23-24 avril 2026
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	Santé
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	U1313 IRMETIST
TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Recherche

Attention, si colloque Recherche, un taux de TVA de 10% est appliqué sur le HT

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Etudiant/Junior
Tarif HT:	18,18 €
Tarif TTC:	20 €

Intitulé Bon de commande: "Etudiant/Student/Junior Clinician"

Catégorie de participants :	Senior (+5 ans après la thèse)
Tarif HT:	45,45 €
Tarif TTC:	50 €

Intitulé Bon de commande: "Chercheur/Senior researcher (+5 years after thesis)/Senior Clinician (+5 years after thesis)"

Catégorie de participants :	Industriel Niveau 1
Tarif HT:	454,55 €
Tarif TTC:	500 €

Intitulé Bon de commande: "Access to the seminar + space for a booth"

Catégorie de participants :	Industriel Niveau 2
Tarif HT:	909,09 €
Tarif TTC:	1 000 €

Intitulé Bon de commande: "Access to the seminar + space for a booth + oral presentation on day 1"

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06/02/2026

INTITULE DU COLLOQUE :	La santé à 360°
------------------------	-----------------

DATES DU COLLOQUE :	1-2-3 juillet 2026
---------------------	--------------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	Santé
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	IRMETIST
TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Recherche

TARIFS D'INSCRIPTION du 2 mars au 29 mai

Catégorie de participants :	Public - Etudiants - Doctorants
Tarif HT :	18,18 €
TVA :	10,00%
Tarif TTC :	20 €

Catégorie de participants :	Chercheurs - Professionnels de la santé
Tarif HT :	45,45 €
TVA :	10,00%
Tarif TTC :	50 €

Catégorie de participants :	Exposants
Tarif HT :	454,55 €
TVA :	10,00%
Tarif TTC :	500 €

Autres	Dejeuner
Tarif HT :	10,42 €
TVA :	20,00%
Tarif TTC :	12,5€/repas (midi)

Autres	After-Work
Tarif HT :	12,50 €
TVA :	20,00%
Tarif TTC :	15€/soir

Autre (à préciser) :	Soirée de Gala
Tarif HT :	41,67 €
TVA :	20,00%
Tarif TTC :	50 €

TARIFS D'INSCRIPTION du 1 juin au 31 juin 2026

Catégorie de participants :	Public - Etudiants - Doctorants
Tarif HT :	22,73 €
TVA :	10,00%
Tarif TTC :	25 €

Catégorie de participants :	Chercheurs - Professionnels de la santé
Tarif HT :	68,18 €
TVA :	10,00%
Tarif TTC :	75 €

Catégorie de participants :	Exposants
Tarif HT :	681,82 €
TVA :	10,00%
Tarif TTC :	750 €

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6/02/2026

INTITULE DU COLLOQUE :	42ème colloque de la SFBT
DATES DU COLLOQUE :	21 au 24 juin 2026
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	SFA
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	LMA
TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Recherche

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Tarif plein
Tarif HT :	181,82 €
Catégorie de participants :	Etudiants et membres de la SFBT
Tarif HT :	90,91 €
Catégorie de participants :	Conférenciers invités
Tarif HT :	0,00 €



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 06 février 2026

TARIFS

- U06 : UFR SHA
- U40 : Pôle FRE

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp/Modif A / S/ M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U06 - SHA		A	LOCATION	location orgue positif	4 jours			400,00	20,00%	480,00	
U40 - MDL		A	PRESTATIONS	TRADUCTION - prestation d'interprétation	Prestation d'interprétation à l'heure	120,00		120,00	20,00%	144,00	Mission d'interprétation consécutive entre 8h-20h en semaine (jours ouvrés). Base forfaitaire 1h. Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière. Défraiement à prévoir (transport et repas) le cas échéant. Toute heure entamée est due.

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp /Modif A / S/ M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dégagements
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U06 - SHA	19/12/2025		LOCATION	LOCATION ORGUE POSITIF	1 journée			83,33	20,00%	100,00	
U06 - SHA		M	LOCATION	Location orgue positif	1 journée			166,66	20,00%	199,99	
U06 - SHA	19/12/2025		LOCATION	LOCATION ORGUE POSITIF	2 jours et week-end			150,00	20,00%	180,00	
U06 - SHA		M	LOCATION	Location orgue positif	2 jours ou weekend			250,00	20,00%	300,00	
U06 - SHA	19/12/2025		LOCATION	LOCATION ORGUE POSITIF	3 jours			208,33	20,00%	250,00	
U06 - SHA		M	LOCATION	location orgue positif	3 jours			333,33	20,00%	400,00	
U40 - FRE	19/12/2025		PRESTATIONS	TRADUCTION - prestation d'interprétation	Prestation d'interprétation à l'heure	160,00		156,00	20,00%	187,20	Mission d'interprétation consécutive hors jours ouvrés ou en dehors de la plage horaire 8h-20h. Base forfaitaire 1h. Toute heure entamée est due.
U40 - MDL		M	PRESTATIONS	TRADUCTION - prestation d'interprétation	Prestation d'interprétation à l'heure	150,00		150,00	20,00%	180,00	Mission d'interprétation consécutive hors jours ouvrés ou en dehors de la plage horaire 8h-20h. Base forfaitaire 1h. Toute heure entamée est due. Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière Défraiement à prévoir (transport et repas) le cas échéant
U40 - FRE	19/12/2025		PRESTATIONS	TRADUCTION - prestation d'interprétation	Prestation d'interprétation : forfait 4h	470,00		470,00	20,00%	564,00	Mission d'interprétation consécutive d'une durée de 4 heures, entre 8h-20h en semaine (jours ouvrés). Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière. Défraiement à prévoir (transport et repas) le cas échéant. Toute heure entamée est due.
U40 - MDL		M	PRESTATIONS	TRADUCTION - prestation d'interprétation	Prestation d'interprétation : forfait 4h	475,00		475,00	20,00%	570,00	Mission d'interprétation consécutive, forfait 4 heures, entre 8h-20h en semaine (jours ouvrés). Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière. Défraiement à prévoir (transport et repas) le cas échéant. Toute heure entamée est due.
U40 - FRE	19/12/2025		PRESTATIONS	TRADUCTION - prestation d'interprétation	Prestation d'interprétation : forfait 5h	580,00		580,00	20,00%	696,00	Mission d'interprétation consécutive d'une durée de 5 heures, entre 8h-20h en semaine (jours ouvrés). Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière. Défraiement à prévoir (transport et repas) le cas échéant. Toute heure entamée est due.
U40 - MDL		M	PRESTATIONS	TRADUCTION - prestation d'interprétation	Prestation d'interprétation : forfait 5h	590,00		590,00	20,00%	708,00	Mission d'interprétation consécutive, forfait 5 heures, entre 8h-20h en semaine (jours ouvrés). Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière. Défraiement à prévoir (transport et repas) le cas échéant. Toute heure entamée est due.

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp /Modif A / S/ M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Drogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U40 - FRE	19/12/2025		PRESTATIONS	TRADUCTION - prestation d'interprétation	Prestation d'interprétation : forfait 6h	700,00		700,00	20,00%	840,00	Mission d'interprétation consécutive d'une durée de 6 heures, entre 8h-20h en semaine (jours ouvrés). Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière. Défraiement à prévoir (transport et repas) le cas échéant. Toute heure entamée est due.
U40 - MDL		M	PRESTATIONS	TRADUCTION - prestation d'interprétation	Prestation d'interprétation : forfait 6h	695,00		695,00	20,00%	834,00	Mission d'interprétation consécutive, forfait 6 heures, entre 8h-20h en semaine (jours ouvrés). Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière. Défraiement à prévoir (transport et repas) le cas échéant. Toute heure entamée est due.
U40 - FRE	19/12/2025		PRESTATIONS	TRADUCTION - prestation d'interprétation	Prestation d'interprétation : forfait 7h	810,00		810,00	20,00%	972,00	Prestation d'interprétation consécutive d'une durée de 7 heures, entre 8h-20h en semaine (jours ouvrés). Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière. Défraiement à prévoir (transport et repas) le cas échéant. Toute heure entamée est due.
U40 - MDL		M	PRESTATIONS	TRADUCTION - prestation d'interprétation	Prestation d'interprétation : forfait 7h	805,00		805,00	20,00%	966,00	Mission d'interprétation consécutive, forfait 7 heures, entre 8h-20h en semaine (jours ouvrés). Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière. Défraiement à prévoir (transport et repas) le cas échéant. Toute heure entamée est due.
U40 - FRE	19/12/2025		PRESTATIONS	TRADUCTION - prestation d'interprétation	Prestation d'interprétation : forfait 8h	900,00		900,00	20,00%	1 080,00	Prestation d'interprétation consécutive d'une durée de 8 heures, entre 8h-20h en semaine (jours ouvrés). Au-delà de 8h, tarif établi sur étude de la demande. Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière. Défraiement à prévoir (transport et repas) le cas échéant. Toute heure entamée est due.
U40 - MDL		M	PRESTATIONS	TRADUCTION - prestation d'interprétation	Prestation d'interprétation : forfait 8h	915,00		915,00	20,00%	1 098,00	Mission d'interprétation consécutive, forfait 8 heures, entre 8h-20h en semaine (jours ouvrés). Au-delà de 8h, tarif établi sur étude de la demande. Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière. Défraiement à prévoir (transport et repas) le cas échéant. Toute heure entamée est due.
U40 - FRE	19/12/2025		PRESTATIONS	TRADUCTION - prestation d'interprétation	Heure de préparation de l'interprète	80,00		80,00	20,00%	96,00	Heure de préparation de l'interprète. Facturée également en cas d'annulation de la prestation dans un délais inférieur à 48h avant le début de celle-ci.
U40 - MDL		M	PRESTATIONS	TRADUCTION - prestation d'interprétation	Heure de préparation de l'interprète	80,00		80,00	20,00%	96,00	Heure de préparation de l'interprète : toute heure de préparation reste due en cas d'annulation survenant moins de 48 heures avant la mission.